

# INDICE ÉGALITÉ HOMMES / FEMMES

**MTS 2021**

***Total de points obtenus : 40/45 possibles.***

***Le résultat final n'est donc pas calculable.***

Indicateur relatif à l'écart de rémunération : (40 points)

Cet indicateur n'est pas calculable car l'effectif des groupes valides est inférieur à 40% de l'effectif.

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles :

*(35/35 points)*

88.2% des femmes ont bénéficié d'une augmentation.

95.2% des hommes ont bénéficié d'une augmentation.

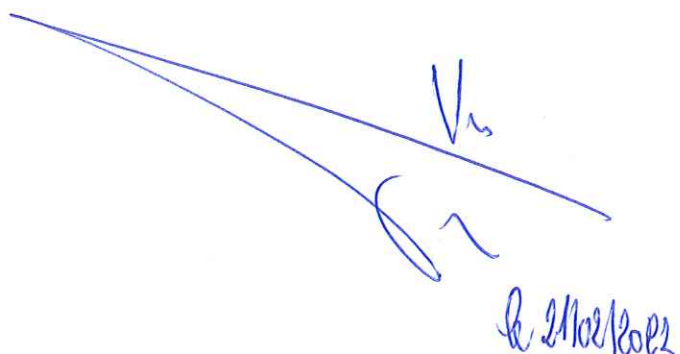
Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité : (15 points)

Cet indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu de retour de congé maternité.

Indicateur nombre de salaires du sexe sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations :

*(5/10 points)*

3 femmes contre 7 hommes.



Handwritten signature and date in blue ink.